

I. N. A. O.

**COMMISSION PERMANENTE DU COMITE NATIONAL DES INDICATIONS
GEOGRAPHIQUES PROTEGEES,
LABELS ROUGES ET SPECIALITES TRADITIONNELLES GARANTIES**

Consultation écrite

Résumé des décisions prises

2022- CP-600

Date : 13 octobre 2022

2022-CP601

Cahier des charges du Label Rouge n° LA 21/06 « Œufs de poules élevées en plein air » -
Demande de modifications - Examen de l'opportunité du lancement de la procédure nationale
d'opposition – VOTE - *délégation du comité national du 06/10/2022.*

Aux questions suivantes :

Êtes-vous favorable au lancement de la procédure nationale d'opposition (PNO) pour la
demande de modification du Label Rouge n° LA 21/06 « Œufs de poules élevées en plein air » ?
⇒ Le « oui » a obtenu la majorité (12 oui – 0 non - 1 abstention).

Sous réserve de l'absence d'opposition durant la PNO, êtes-vous favorable à l'homologation
du cahier des charges n° LA 21/06 « Œufs de poules élevées en plein air, en coquille ou
liquides » modifié ?

⇒ Le « oui » a obtenu la majorité (12 oui – 1 non- 0 abstention).

Compte tenu des avis exprimés, par délégation du comité national, la commission permanente
a donné un avis favorable au lancement de la PNO pour la demande de modification du cahier
des charges Label Rouge n° LA 21/06 « Œufs de poules élevées en plein air » et à
l'homologation du cahier des charges modifié, sous réserve de l'absence d'opposition lors de
cette PNO.